

# Les minoritaires de Cofiso mécontents

La bonne tenue de l'assemblée extraordinaire de la Compagnie Financière du Sud-Ouest (Cofiso), prévue aujourd'hui à Bordeaux, semble bien compromise. Outre l'Adam (Association pour la défense des actionnaires minoritaires), qui tente de faire ajourner l'assemblée pour défaut d'information, certains minoritaires font entendre leurs voix. Rappelons qu'il doit être proposé aux actionnaires d'approuver la cession à la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord (CEAN) par Cofiso de sa filiale SDR Expanso. La Spit, actionnaire à 31 % de Cofiso, a obtenu de plusieurs administrateurs, dont la CEAN, une option d'achat sur 25,11 % supplémentaires. La levée de cette option, dont la date d'échéance est fixée au 31 juillet prochain, est suspendue à la vente d'Expanso. Cette cession déclenchera donc la mise en place d'une offre publique simplifiée avec garantie de cours de 220 francs par action. Un prix jugé « anormalement bas comparé à la situation nette consolidée de 360 francs par action et l'actif net consolidé réévalué de 404 francs par action », explique **Christophe Nijdam**. Et ce d'autant plus que la société Sabeton a proposé une offre sur Cofiso au prix unitaire de 240 francs.

Publié dans *La Tribune* du 20/06/1995